



## « Best Of Médecine Interne »

### Public :

Vétérinaires et étudiants vétérinaires

### Prérequis :

Savoir parler, lire et écrire le français

### Durée de formation :

24 heures

180 jours

### Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06 13 91 78 67 ou par email : [info@vetmasterclass.com](mailto:info@vetmasterclass.com)

### Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'approfondir les connaissances fondamentales en médecine interne des vétérinaires diplômés ou des étudiants vétérinaires afin de mettre en place un système dans leur quotidien afin d'optimiser la qualité de leurs examens tant dans la gestion du temps, du cheval que des clients

### Moyen et modalité :

Distanciel

Alternance de théorie et de cas pratiques

À l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation pour contre-signature.

### Moyens Techniques :

Espace individuel de vidéos de formation en ligne

Document actualisé le 14/03/2024



### Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

### Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaires

### Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

### Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire"

### Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

### Handicap :

Toutes les formations dispensées à VETMASTERCLASS HORSE sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

#### **AGEFIPH**

Damien GOUGEON

02 40 48 30 66

[rhf-pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr)

Document actualisé le 14/03/2024

**MDPH**

MDPH 85 Hôtel du département 40, rue du Maréchal Foch 85923 La Roche sur Yon cedex 9  
0800 85 85 01  
mdph@vendee.fr

**CAP EMPLOI**

20 Impasse Newton  
85000 - La Roche sur Yon  
Tel : 02.51.37.65.18

**Le Prix :**

1 297€ HT (offre de lancement à 1 097 € HT jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

**Contact :**

Olivier Geffroy  
info@vetmasterclass.com  
06 13 91 78 67

**QUELQUES CHIFFRES 2023:**

Promotions 2023 54	Taux de satisfaction : 87%	Taux d'admis : 100%
-----------------------	-------------------------------	------------------------

Document actualisé le 14/03/2024

VETMASTERCLASS HORSE 35 RUE DE LATTRE DE TASSIGNY , 85310 - NESMY – Siret : 83775656800023 – Enregistré sous le n°52850230485 auprès du préfet de région : Pays de la Loire – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.51Z – TVA : FR07837756568 – RCS : NESMY 837 756 568 R.C.S. Laroche-sur-yon – Capital : 100 € – Tel : 06 13 91 78 67 – Email : info@vetmasterclass.com – Site internet : <http://www.vetmasterclass.com/>

## « Best Of Médecine Interne »

### PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

#### **MODULE 1 : Hématologie**

**Durée :** 2h

**Objectif :** A l'issue du module, le stagiaire obtiendra une expertise dans l'interprétation des analyses sanguines des chevaux. Le stagiaire sera en capacité d'optimiser son diagnostic grâce à une analyse approfondie des résultats sanguins. De plus, le stagiaire pourra se perfectionner dans l'évaluation de la fiabilité des résultats, des valeurs de référence aux marqueurs spécifiques, pour une prise de décision éclairée. Enfin, ce module propose des enseignements concrets et des points clés à retenir (Take Home) pour renforcer la compréhension globale des analyses sanguines équines.

Chapitre 1 : Interprétation de la prise de sang

Chapitre 2 : Comment tirer la quintessence de la formulation numérique des prises de sang ?

Chapitre 3 : Comment tirer la quintessence de la biochimie des prises de sang ?

...

Évaluation Module 1

#### **MODULE 2 : Gastro-entérologie**

**Durée :** 1h30

**Objectif :** À l'issue de ce webinaire, les participants acquerront une connaissance approfondie des affections gastro-intestinales équines. Ils seront en mesure d'appliquer une démarche diagnostique complète, allant de l'identification des facteurs de risques à la gestion pratique des ulcères gastro-intestinaux. De plus, les participants perfectionneront leurs compétences dans l'évaluation de la prévalence de l'EGUS et sa pathophysiologie associée, permettant ainsi une prise de décision éclairée. Enfin, ce webinaire offrira des conseils pratiques, des solutions concrètes et des points clés à retenir afin de consolider la maîtrise des participants de la santé gastro-intestinale de leurs patients.

Chapitre 1 : Gastro-entérologie : comment appréhender concrètement les pathologies digestives de nos patients ?

Chapitre 2 : Gastro-entérologie : comment sortir des sentiers battus pour offrir des solutions à nos clients ?

...

Évaluation Module 2

#### **MODULE 3 : Ophtalmologie**

**Durée :** 4h

**Objectif :** À la fin de ce module d'ophtalmologie, les participants développeront une expertise dans le diagnostic et le traitement des affections oculaires équines. Ils sauront évaluer précisément des pathologies couramment observées telles que les plaies de

Document actualisé le 14/03/2024

paupière, les mélanomes, les sarcoïdes, et les ulcères cornéens. Ce module inclura également des compétences pratiques telles que la gestion des urgences, le choix des instruments et médicaments pour les déplacements, et une approche systématique de l'examen ophtalmologique. Les participants seront armés d'outils pratiques et de connaissances spécialisées pour une prise en charge complète des affections ophtalmologiques chez les chevaux.

Chapitre 1 : Ophtalmologie : faire simple et performant sur le terrain

Chapitre 2 : Sémiologie de l'oeil et anesthésies loco-régionales adaptés au terrain

Chapitre 3 : Upgrader ma pratique en ophtalmologie à partir de cas cliniques

Chapitre 4 : Upgrader ma gestion des pathologies de la cornée à partir de cas cliniques

...

Évaluation Module 3

#### **MODULE 4 :** Cheval maigre

**Durée :** 2h

**Objectif :** À l'issue de ce module dédiée à l'approche pratique du cheval maigre, les participants auront consolidé leur connaissances dans le diagnostic et la gestion des problématiques liées à l'amaigrissement des équidés. Ce cursus vise à affiner les compétences nécessaires pour mener un examen clinique complet, en excluant de manière systématique les causes extra-digestives. De surcroît, les participants perfectionneront leur aptitude à effectuer des examens complémentaires, contribuant ainsi à un diagnostic plus précis. L'essence de cette formation réside dans l'analyse approfondie de cas cliniques concrets, permettant aux participants de mettre en pratique les connaissances acquises, de la démarche diagnostique à la gestion nutritionnelle. Ce module dotera les participants d'outils pratiques et d'une expertise spécialisée pour une prise en charge efficace des cas de chevaux maigres, alignée sur les dernières connaissances scientifiques.

Chapitre 1 : Approche pratique du cheval maigre

Chapitre 2 : Cas cliniques pour améliorer ma gestion du cheval maigre

...

Évaluation Module 4

#### **MODULE 5 :** Cardiologie

**Durée :** 3h

**Objectif :** À la fin de ce module de cardiologie, les participants maîtriseront l'évaluation du système cardiovasculaire équin. Grâce à des rappels approfondis sur la physiologie cardiaque et une exploration des pathologies les plus fréquentes, les participants seront préparés pour aborder la cardiologie avec confiance. De plus, les participants se familiariseront avec la lecture d'électrocardiogramme au travers de cas cliniques concrets. En résumé, les participants seront prêts à appliquer avec assurance leurs connaissances en cardiologie équine.

Chapitre 1 : Sémiologie cardiaque : pour en finir avec les idées reçues et avoir les idées claires.

Chapitre 2 : L'électrocardiogramme un examen obsolète ? Maîtrise et utilisation en pratique quotidienne

Chapitre 3 : L'électrocardiogramme en pratique : Discussion autour de cas cliniques

Document actualisé le 14/03/2024

...  
Évaluation Module 5

**MODULE 6 :** Pneumologie

**Durée :** 2h

**Objectif :** À l'issue de ce module sur les voies respiratoires profondes et supérieures, les participants acquerront une vision clinique des pathologies respiratoires affectant communément les chevaux de sport et loisirs. En revisitant des situations pratiques, ils développeront des compétences essentielles pour explorer les signes et diagnostiquer efficacement ces affections respiratoires. L'accent sur l'apprentissage pratique à travers des cas réels renforcera leur expertise diagnostique, les préparant ainsi à intégrer ces connaissances dans leur pratique quotidienne.

Chapitre 1 : Upgrader mon approche des affections respiratoires profondes à partir de cas cliniques.

Chapitre 2 : Explorer les Signes : Une approche diagnostique des affections des voies respiratoires supérieures

...  
Évaluation Module 6

**MODULE 7 :** Urologie

**Durée :** 2h

**Objectif :** Après avoir ce module sur les affections de l'appareil urinaire équin, les participants seront en mesure de diagnostiquer et traiter efficacement une variété de problèmes urinaires. En se plongeant dans les examens biologiques et les analyses urinaires, ils acquerront une compréhension des principales présentations cliniques, allant de l'azotémie aux hématuries, en passant par l'incontinence urinaire. Ce module pratique fournira également des compétences pratiques dont la gestion des urgences assurant ainsi une préparation complète pour la reconnaissance et la prise en charge des affections urinaires chez les chevaux.

Chapitre 1 : Ce qu'il faut savoir sur les affections urinaires et les troubles de la fonction rénale

Chapitre 2 : Ce qu'il faut savoir sur les troubles du bas appareil urinaire et les hématuries

...  
Évaluation Module 7

**MODULE 8 :** Geriatrie

**Durée :** 2h

**Objectif :** À l'issue de ce module sur la gériatrie équine, les participants acquerront une expertise complète pour comprendre et prendre en charge les pathologies liés au vieillissement des chevaux. En explorant des sujets variés tels que l'immunité, le système cardiovasculaire, les changements métaboliques, musculaires et respiratoires, les participants auront une vue complète des besoins particuliers des chevaux âgés. De plus, la formation mettra un accent particulier sur le syndrome de Cushing. Les participants auront la possibilité de développer des compétences pratiques, notamment vis-à-vis de la prise en charge des affections dentaires et musculosquelettiques, la nutrition ou la gestion de la douleur pour accompagner au mieux les patients gériatriques. Ce module fournira des outils pratiques et des connaissances complètes

Document actualisé le 14/03/2024

pour l'accompagnement des patients vieillissants, du cheval sportif au retraité fragile.

Chapitre 1 : Gériatrie : du vieux cheval sportif au retraité fragile, tout ce qu'il faut savoir pour nos patients séniors

Chapitre 2 : Gériatrie : du vieux cheval sportif au retraité fragile, parlons du syndrome de cushing

...

Évaluation Module 8

### **MODULE 9 : Syndrome Piro-Like**

**Durée :** 2h

**Objectif :** Ce module, imaginé comme une table ronde, offrira aux participants une vision à 360° de la gestion des maladies du syndrome piro-like. Ainsi, les participants développeront une expertise pointue dans la compréhension et la prise en charge de chevaux présentant des symptômes de type piro-like. Ils sauront identifier les agents étiologiques et leurs spécificités, notamment la piroplasmose, l'anaplasmose, la leptospirose et la maladie de Lyme. De plus, ce module aura à coeur la démarche diagnostique de ces maladies, grâce au point de vue de vétérinaire de laboratoire. Les participants gagneront en clarté sur ce syndrome particulier et seront outillés pour interpréter l'hémato-biochimie, lire un frottis sanguin, et comprendre les aspects essentiels de la sérologie. La formation mettra également l'accent sur les techniques modernes telles que la PCR LAMP, offrant aux participants une approche pratique et complète pour le diagnostic. En résumé, ce module permettra aux participants de prendre en charge avec sérénité et efficacité les cas de syndrome piro-like chez les chevaux.

Chapitre 1 : Améliorer sa gestion des piro-like : de quoi parle t-on ?

Chapitre 2 : Améliorer sa gestion des piro-like : que dois-je envoyer au labo ?

...

Évaluation Module 9

### **MODULE 10 : Neurologie**

**Durée :** 1h30

**Objectif :** Les participants à ce module termineront leur formation avec une base solide concernant la réalisation d'examen neurologique des équidés. Ce module présentera une méthodologie méticuleuse qui permettra aux participants d'améliorer leur prise en charge des cas neurologiques et de les distinguer des cas orthopédiques. De nombreux rappels anatomiques et physiologiques seront abordés durant ce module afin d'assurer une compréhension claire des fonctions neurologiques principales du cheval et ainsi l'analyse des pathologies associées. Ce module inclura également des compétences pratiques pour chaque étape de la réalisation des tests neurologiques, de l'examen clinique général aux tests de fonction des nerfs crâniens. Les participants seront ainsi outillés et épaulés pour aborder l'examen neurologique avec clairvoyance et méthodologie.

Chapitre 1 : Guide pratique de l'examen neurologique

...

Évaluation Module 10



**MODULE 11** : Echographie

**Durée** : 2h

**Objectif** : Ce module a pour objectif de donner toutes les clés de l'imagerie échographique dans la prise en charge terrain de cas de médecine interne. Les participants à ce module seront guidés aux travers de divers cas cliniques et images échographiques pour renforcer leur expertise en médecine. Ainsi, ce module optimisé pour la pratique, offrira aux participants une méthodologie accessible et efficace leur permettant de consolider leur démarche diagnostique en échographie.

Chapitre 1 : Comment utiliser l'échographie minute ?

Chapitre 2 : Que peut-on faire sur le terrain en imagerie avec un échographe portable en médecine interne ?

...  
Évaluation Module 11

Document actualisé le 14/03/2024





## **Olivier Geffroy**

35 rue deLattre de Tassigny

Tel : 33 (0)661 53 88 02

olivier.geffroy@yahoo.fr

Date de naissance : 7 mai 1962

### **Cursus:**

- 1980 Baccaauréat C
- 1981 Concours d'entrée ENV
- 1981-86 Étudiant à École Nationale Vétérinaire de Toulouse
- 1988 Thèse de Doctorat Vétérinaire
- 2002 diplômé/ Collège Européen de Chirurgie Vétérinaire ECVS
- 2016 diplômé/ Collège Américain de Médecine Sportive Vétérinaire et Réhabilitation ACVSMR

### **Cursus Professionnel:**

- 1986-87 Assistant ENVT, Service du Pr Lescure
- 1987-88 Service Militaire
- 1987-89 Formation Chirurgie Dr Ythier- 2 jours par semaine.
- 1988-89 Assistant Dr Battail, Clinique Vétérinaire du Lys (77).
- 1990-2001 Création et Gestion d'une Clinique Équine au Lion d'Angers.
- 1994-98 Alternate trainee ECVS – Dr F. Desbrosses Supervisor.
- 2002-04 Pratique spécialisée : Orthopédie et Chirurgie du cheval , Management de chevaux de Sport de Haut Niveau.
- 2005-09 Professeur Associé de Chirurgie Equine ONIRIS-ENVN
- 2009-17 Professeur de Chirurgie Equine ONIRIS-ENVN, Chef de la Clinique Equine.
- 2017- Reprise d'une activité libérale spécialisée en Chirurgie et Orthopédie Equine.
- 2018 Président Créateur de SAS Horse Online Education
- 2019 Reprise de SAS VetMasterclass HORSE

Document actualisé le 14/03/2024



## **ACCESSIBILITE**

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de VETMASTERCLASS HORSE en matière d'accessibilité numérique.

### **1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE**

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, VETMASTERCLASS HORSE a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

### **2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION**

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de VETMASTERCLASS HORSE, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

### **3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES**

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intègrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

Document actualisé le 14/03/2024



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

### Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

### Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « VETMASTERCLASS HORSE » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « VETMASTERCLASS HORSE » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « VETMASTERCLASS HORSE », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « VETMASTERCLASS HORSE ».

### Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « VETMASTERCLASS HORSE » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « VETMASTERCLASS HORSE » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « VETMASTERCLASS HORSE », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « VETMASTERCLASS HORSE » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « VETMASTERCLASS HORSE » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

### Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.

Document actualisé le 14/03/2024



- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

### **Propriété intellectuelle et copyright**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « VETMASTERCLASS HORSE » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « VETMASTERCLASS HORSE ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

### **Descriptif et programme des formations**

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

### **Confidentialité et communication**

« VETMASTERCLASS HORSE », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « VETMASTERCLASS HORSE » au Client. « VETMASTERCLASS HORSE » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « VETMASTERCLASS HORSE » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « VETMASTERCLASS HORSE » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

### **Protection et accès aux informations à caractère personnel**

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

Document actualisé le 14/03/2024



- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « VETMASTERCLASS HORSE »

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « VETMASTERCLASS HORSE » ou par voie électronique à : « VETMASTERCLASS HORSE ». En particulier, « VETMASTERCLASS HORSE » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « VETMASTERCLASS HORSE » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

### **Litiges**

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de LAROCHE-SUR-YON sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 14/03/2024